Mission 1 : Réflexion sur la mise en marché de la nouvelle ligne de produits CCBE

La population ciblée, plus jeune, avec laquelle CroisiEurope est peu familière, amène Véronique BLANC à réfléchir à l'adaptation de la communication et de la distribution pour la nouvelle ligne de produits envisagée.

L'objectif recherché est de promouvoir la nouvelle ligne de produits, et d'obtenir des résultats commerciaux rapides. Pour cela, Véronique BLANC envisage de parrainer ou de mécéner les évènements musicaux, notamment les festivals de musique électro.

1.1 Recommander la solution qui paraît la plus appropriée entre parrainage et mécénat.

Le réseau des agences de voyages est essentiel pour CroisiEurope. S'appuyer sur ce réseau pour commercialiser la nouvelle ligne de produits va cependant nécessiter que les agents de voyages soient sensibilisés et formés à cette offre originale du croisiériste. Dans cet objectif, vous envisagez de mettre en place un webinaire de formation le 8 juin 2026.

1.2 Vérifier s'il sera possible de mettre en place ce webinaire à la date prévue. Justifier.

Véronique BLANC s'interroge sur l'opportunité de vendre les croisières dans les billetteries de spectacle en ligne.

1.3 Argumenter sur l'intérêt et la faisabilité de la mise en place de ce nouveau canal.

Mission 2 : Élaboration du produit CCBE à destination d'Ibiza

Le premier produit sur lequel Véronique BLANC vous demande de travailler est une croisière à destination d'Ibiza. Dans un souci d'efficacité, elle vous conseille de vous appuyer sur le produit « Baléares, soleil méditerranéen et escales de rêve » - déjà existant dans le catalogue du croisiériste - en l'adaptant. Le produit final devra répondre aux attentes de la cible visée et respecter les caractéristiques de la nouvelle ligne de produits.

2.1 Identifier les modifications à apporter au produit « Baléares, soleil méditerranéen et escales de rêve ». Justifier.

Les modifications nécessaires ont été réalisées. Une soirée dans une discothèque renommée d'Ibiza figurera au programme.

2.2 Sélectionner la discothèque à intégrer au programme. Justifier.

Le programme ainsi modifié a été validé par la direction.

2.3 Déterminer le prix de vente TTC par personne en base double et le supplément single en détaillant la démarche.

La direction de CroisiEurope s'est fixée comme objectif d'atteindre un résultat prévisionnel de 110 000 € dès la première année d'exploitation du nouveau produit CCBE-Ibiza.

2.4 Vérifier si cet objectif pourra être atteint. Justifier.